



CASTELIERS

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE

CONTEXTE

Bien ancré dans la métropole montréalaise, Casteliers se consacre à la diffusion des arts de la marionnette, à l'affût des créations les plus marquantes d'ici et du monde entier, pour la plus grande fascination des adultes ou des enfants.

Visionnaire, Casteliers est cofondateur avec l'Association québécoise des marionnettistes (AQM) de la Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM). Propriétaire emphytéote et gestionnaire de la bâtisse, Casteliers y diffuse des spectacles, y accueille des artistes en résidence de création et y offre des ateliers de confection et de manipulation de marionnettes au grand public. De son côté, l'AQM y offre plusieurs formations professionnelles ainsi que diverses activités associatives.

Soucieux des enjeux actuels et voulant affirmer son engagement, Casteliers met en place cette présente politique qui constitue le document de base de sa démarche d'écoresponsabilité. À long terme, Casteliers souhaite devenir un véritable exemple dans le secteur des arts de la marionnette et inspirer ses diverses parties prenantes. Casteliers souhaite prendre part au mouvement de développement durable des arts de la scène au Québec.

DÉFINITIONS

L'écoresponsabilité est le fait d'adopter des comportements et de mettre en œuvre des actions qui ont des retombées environnementales et sociales positives. Il s'agit d'être responsable et d'agir en faveur d'un environnement de qualité et d'une plus grande équité sociale.

La sobriété numérique est un terme qui désigne les efforts faits afin de chercher la modération dans nos productions et nos usages numériques. Concrètement, il s'agit de chercher à réduire volontairement à la fois la quantité d'équipements numériques, leurs usages ainsi que les ressources qu'ils consomment, dans le but de répondre à nos besoins sans dégrader les conditions écologiques de la planète. [Youmatter.world](https://youmatter.world)

La justice climatique désigne les mouvements politiques, éthiques, moraux ou faisant appel à la justice, et qui se rapportent à la question de l'égalité face au dérèglement climatique. Cette notion va au-delà de l'aspect scientifique et environnemental qui était jusqu'à maintenant, prépondérant. Elle confère à ce phénomène une ampleur qui le rend plus préoccupant. [Hellocarbo](https://hellocarbo.org)

Le principe des 3 RV, des 4RV ou des 4RV-E suppose une hiérarchisation de la gestion des ressources. Il suggère de privilégier la réduction à la source (R), le réemploi (R) et le recyclage (R), puis la valorisation (V) avant de se départir des matières en fin de vie (E - élimination). Dans certains cas, un quatrième « R » est ajouté pour faire référence à la récupération des matières, étape intermédiaire requise pour assurer le recyclage. L'objectif global de ce principe est d'utiliser moins de ressources et d'énergie et de réduire l'empreinte environnementale de notre consommation.

La **carbonneutralité** est atteinte lorsque le bilan des émissions générées et des émissions compensées est de zéro. Si une organisation ou un événement est carboneutre, c'est que les émissions compilées dans le bilan carbone ont été compensées en totalité via des projets de compensation reconnus.

L'**approvisionnement responsable** vise l'intégration de considérations environnementales et sociales aux processus d'approvisionnement d'une organisation. Il suppose une bonne connaissance de la chaîne d'approvisionnement, de l'empreinte environnementale des produits choisis et de l'engagement écoresponsable des fournisseurs. [ECPAR](#)

EDI est l'abréviation pour **Équité, Diversité et Inclusion**. La **diversité** est relative à la personne. Elle désigne l'éventail de dimensions, de qualités, de caractéristiques uniques que nous possédons tous.

L'**inclusion** est relative à la collectivité. Il s'agit de la création d'une culture qui promeut l'équité, et qui célèbre, respecte, accepte et fait valoir la différence.

L'**équité** cherche à corriger les désavantages historiques existant entre des groupes. Elle se décrit aussi comme une approche visant à traiter chaque personne de façon juste, en tenant compte de sa situation particulière et en éliminant les obstacles systémiques.

VALEURS

Égalité / Collaboration / Équilibre / Créativité / Responsabilité / Bienveillance

PORTÉE

Cette politique s'applique à toutes les activités de CASTELIERS à la MIAM, notamment l'accueil, la billetterie, l'administration, la communication, le département technique et les activités d'atelier.

Les artistes en résidence doivent aussi prendre connaissance de la présente politique.

Toute l'équipe permanente est assujettie à cette politique. Les équipes temporaires et les locataires sont invités à collaborer aux mesures qui les concernent.

Les principes directeurs

Équité et solidarité : Les actions de développement durable seront réalisées dans un souci d'équité ainsi que d'éthique et de solidarité sociale.

Sobriété : Casteliers souhaite adopter des comportements plus sobres, c'est-à-dire avoir un plus juste équilibre entre les besoins et les ressources disponibles.

Production et consommation plus responsables : Casteliers fait des choix plus réfléchis qui prennent en compte les ressources limitées et ayant des impacts positifs sur les plans sociaux et économiques.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Les orientations suivantes guideront CASTELIERS dans sa démarche et permettront de réaliser des actions en ce sens.

1. Intégrer les principes de développement durable dans l'ensemble des décisions et des activités	<ul style="list-style-type: none">- Avoir une bonne connaissance des principes de développement durable pour faire les bons choix ;- Intégrer les principes acquis dans la planification stratégique ;- Veiller à accueillir le public et les parties prenantes dans un lieu inclusif et accessible à tous.tes.
2. Avoir une gestion sobre et efficace des ressources	<ul style="list-style-type: none">- S'informer sur la sobriété numérique et mettre en place des actions de gestion ;- Prendre en compte une bonne gestion des espaces ;- S'assurer que les actions soient accessibles et réalistes et qu'elles tiennent compte des ressources disponibles.
3. Être une référence pour le milieu québécois de la marionnette en terme d'écoresponsabilité	<ul style="list-style-type: none">- Être en accord avec les exigences externes ;- Maintenir et transmettre à l'interne les bonnes pratiques ;- Impliquer les artistes et parties prenantes.

Casteliers s'engage à intégrer ces orientations, à moyen terme, dans l'organisation de son événement annuel et à agir pour en réduire les impacts négatifs.

STRUCTURE ET RESPONSABILITÉS

L'application de cette politique relève de la direction.

Pour favoriser l'application des objectifs et appuyer la direction, un comité de développement durable a été mis en place.

Il est composé de :

- La direction générale de Casteliers ;
- La coordination de la MIAM ;
- Un membre de l'équipe de l'AQM ;
- Un membre de l'équipe du Festival de Casteliers ;
- Un membre externe ;
- Ouvert à d'autres personnes intéressées.

Vous référer à la section [À propos - Equipe, C.A. et comités](#) de notre site internet pour connaître la composition exacte du comité.

Les responsabilités de ce comité consistent à :

- Collaborer au développement du plan d'action ;
- Assurer le suivi du plan d'action en organisant au minimum 4 rencontres par année ;
- Mobiliser les parties prenantes nécessaires à l'atteinte des objectifs ;
- Faire un compte rendu des réalisations à la direction et aux parties prenantes concernées ;
- Réviser la politique tous les 5 ans pour s'assurer qu'elle reste pertinente selon le contexte.

ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION

Cette politique a été adoptée par le conseil d'administration et est entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2023.

Elle est disponible sur notre site internet et sur demande.

Pour toute question ou commentaires :

Julie Laviolette

Coordonnatrice de la MIAM

miam@casteliers.ca // 514 270-2717, poste 0

30, avenue Saint-Just
Montréal (Québec) H2V 1X8